

Les colonnes d'apport pour les ordures ménagères

Une solution
de collecte
disponible
7 jours/7



La collecte des ordures ménagères a lieu **toutes les deux semaines** en Estuaire et Sillon.

Pour vous permettre d'évacuer plus fréquemment vos sacs d'ordures ménagères ou si vous ne pouvez pas stocker de bac individuel, des colonnes d'apport volontaire spécifiques sont à votre disposition dans chaque commune.

> Elles sont accessibles 7 jours sur 7 au moyen de votre Pass'Déchets (badge déchèterie).

QUI PEUT LES UTILISER ?

> Les foyers ayant un surplus d'ordures ménagères ou des déchets odorants à évacuer chaque semaine.

> Les foyers ne pouvant pas stocker de bac individuel.

OÙ LES TROUVER ?	Emplacements des bornes d'apport volontaire
Bouée	Éco-point Allée de la Clairhaie
Campbon	Éco-point Chemin des Écoliers
Cordemais	Éco-point Rue des Sports
Lavau-sur-Loire	Éco-point Rue des Carrières
La Chapelle-Launay	Éco-point Parking école primaire
Le Temple de Bretagne	Éco-point Allée du Stade
Malville	Éco-point Rue des Musiciens
Prinquiau	Éco-point Mairie
Quilly	Éco-point Parking salle polyvalente
Savenay	Éco-point Allée des Marronniers (Soubretière) Éco-point Jules Verne Éco-point Parking des Tilleuls Éco-point Place Ledoux
Saint Étienne de Montluc	Éco-point Avenue du Calvaire Éco-point Parking rue de la Chézine Éco-point Parc rue du Temple



Visualisez leur emplacement sur <http://cartes.estuaire-sillon.fr/dechets>

COMMENT RÉCUPÉRER UN PASS'DÉCHETS ?

Le Pass'déchets est disponible

> en Mairie

> au service Déchets (uniquement pour les habitants de Savenay ou les professionnels).

Un délai de 24 à 48h est nécessaire pour qu'il soit actif.



COMMENT LES UTILISER ?

Les sacs d'ordures ménagères sont déposés dans un tambour pouvant accueillir 50L de déchets.

L'ouverture du tambour s'effectue au moyen de votre « **Pass'Déchets** » ou de votre carte déchèterie.

1 - Je pose mon Pass'déchets sur le lecteur et j'attends quelques secondes



2 - Le voyant passe au vert. J'ouvre le tambour et dépose mon sac d'un volume maximum de 50L



3 - Je referme le tambour. Mon dépôt est comptabilisé.



RAPPEL : Il est interdit de déposer les sacs au pied des points de collecte d'apport volontaire.



QUEL EST LE COÛT DE CE SERVICE ?

Rendez-vous sur notre site internet, rubrique Déchets > Régler votre redevance pour consulter les tarifs à jour.

ESTUAIRE ET SILLON
Communauté
de Communes

www.estuaire-sillon.fr

SERVICE DÉCHETS

ZA des Acacias - Rue des Saules - Savenay

environnement@estuaire-sillon.fr

02 40 56 82 53